

COMMUNE de MARVAL

(Haute-Vienne)

DECISION N° 42-2025

en date du 8 juillet 2025

**portant sur l'achat de panneaux de signalisation et
brides de fixation pour poteau**

Le Maire de la Commune de MARVAL (Haute-Vienne),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal N° 14-2020 en date du 10 juillet 2020 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

DECIDE

Article 1 – d'accepter l'offre de PROZON portant sur l'achat de panneaux de signalisation et brides de fixation pour poteau pour un montant de 149.74 € HT.

Article 2 – La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du C.G.C.T.

A Marval, le 8 juillet 2025

Pierre HACHIN

Maire

